



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2022

Date de convocation : 30/11/2022
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 21 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de Conseillers votants : 24
Date d'affichage : 23/12/2022

VOTE : Voix Pour : 24 Voix contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-deux le 19 décembre à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, Mme Martine BIDAULT, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoint, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, M. Richard PAUPY, M. Antoine BIGNON, Mme Patricia CHARPENTIER, M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Jean-Paul SAUVAGET, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, M. Raymond FREBET, Mme Véronique BARIA UGUEN

Absents Excusés : M. Christophe ROBIEUX, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, M. Guillaume DUDRAGNE, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Jacqueline BLOND

Ont donné pouvoir : M. Christophe ROBIEUX à Mostefa MAACHI, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE à M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline BLOND à M. Jacques MAUSSIRE ;

Absents non Excusés : M. Bruno ROUX

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

**OBJET : Transformation des courts de tennis béton poreux en terre artificielle –
Demande de subvention auprès du Pays d'Alençon dans le cadre du programme
Leader**

➡ **Rapporteur** : Mme LAMBERT Paméla, adjointe au Maire en charge des finances

L'activité tennis de la ville de Sées, labellisée "petite ville de demain" et "petite cité de caractère", est au cœur des réflexions de la municipalité. Pour redynamiser cette activité sur le territoire, il a été décidé de rénover les trois courts de tennis situés dans le stade Pierre Sarraute, dont un diagnostic de la Fédération française de tennis a montré l'usure des surfaces. La Ligue de Normandie et le Comité départemental de tennis soutiennent activement ce projet important pour l'école de tennis, les animations et la compétition adaptée à chaque public.

Le tennis club de Sées a pour objectifs de faire de cette activité un outil d'inclusion et de mixité avec l'accueil de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique la Rosace, l'Institut médico-éducatif et le foyer Anaïs, tout en continuant de développer la pratique pour les scolaires (3 écoles maternelles, 2

écoles primaires, 3 collèges, 3 lycées dont 1 agricole) et le public féminin et en créant des événements avec les entreprises du territoire et les associations locales.

La réfection des courts prévoit la fourniture et la pose d'un revêtement en terre artificielle sur le support existant en béton poreux après une préparation soignée pour une mise en conformité garantie 10 ans. La surface de jeu sera en brique pilée de couleur rouge et entourée d'une clôture. Les portillons existants seront conservés et leur encadrement remis en peinture.

Le coût global du projet est estimé à 94 861 € HT.

Le coût du projet LEADER s'élève à 94 861 €.

Le plan de financement global / LEADER pour ce projet est le suivant :

Dépenses prévisionnelles du projet			Ressources prévisionnelles du projet			
			Type de financement	Assiette totale retenue (en €)	Montant de la subvention (en €)	Taux d'intervention (en %)
			<i>Informations indispensables pour l'instruction</i>			
			Etat: DETR	93 336,00 €	32 667,60 €	34,4%
			Région			
			Département	93 336,00 €	15 000,00 €	15,8%
			Communauté de communes (préciser la ou les sources) :			
			Commune	94 861,00 €	18 972,20 €	20,0%
			Autofinancement public			
			Autre financement public (préciser la ou les sources)			
			FEADER sollicité (Leader)	94 861,00 €	24 561,20 €	25,9%
			SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS		91 201,00 €	96,1%
			Financement privé: ligue de tennis (préciser la ou les sources : dons, mécénat...)		3 660,00 €	3,9%
			Autofinancement privé			
			SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PRIVÉS		3 660,00 €	3,9%
			TOTAL DES FINANCEMENTS PREVISIONNELS		94 861,00 €	100%
Postes de dépenses	Montant prévisionnel en € (remplir soit le HT, soit le TTC)					
	HT	TTC				
A - Acquisitions foncières						
B - Acquisitions immobilières						
C - Etudes, Prestations et Communication						
D - Travaux: aménagement intérieur et extérieur	94 861,00 €					
E - Matériels et Equipements						
F- Fonctionnement :						
Frais de personnel = salaires bruts + charges patronales (détailler par ETP)						
Frais de structure = forfait de 15%						
G - Autres : imprévus						
TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES	94 861,00 €	- €				

➤ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le plan de financement tel que défini ci-dessus,
- **AUTORISE** le maire à solliciter une subvention auprès du Pays d'Alençon dans le cadre du programme européen LEADER 2014-2020,
- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne conduite de cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Sées, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI



Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI
Le 20 décembre 2022